

20 FEB. 2026

Note d'information

Changement d'adresse électronique de l'Observatoire des Médicaments

Dans le cadre de l'harmonisation et de la sécurisation des canaux de communication de l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS), il est porté à la connaissance de l'ensemble des établissements pharmaceutiques industriels que l'adresse électronique de l'Observatoire des Médicaments, relevant du Service Veille et Suivi du Marché Pharmaceutique, a été modifiée.

Cette mise à jour vise à optimiser la gestion, la traçabilité et le traitement des correspondances relatives aux missions de l'Observatoire, notamment celles concernant la disponibilité des médicaments et les alertes de rupture.

Nouvelle adresse électronique : observatoire@ammips.gov.ma

A compter du 20 février 2026, l'ensemble des communications adressées à l'Observatoire des Médicaments devra être exclusivement transmises via cette nouvelle adresse électronique.

L'ancienne adresse sera, par conséquent, désactivée à partir de cette même date.

L'AMMPS remercie l'ensemble des établissements pharmaceutiques industriels pour leur collaboration continue en faveur de la disponibilité, de la qualité et de la sécurité des médicaments sur le territoire national.

